

Évocation du projet de détournement de la Loire, extrait des *Mémoires de Perrault*.

« Dans ce moment, M. l'abbé Picard entra dans mon cabinet.

- Monsieur, lui dis-je, vous aimez les belles choses et surtout celles qui ont du merveilleux. On va faire à Versailles ce que l'on n'a jamais cru se pouvoir faire. M. Riquet s'engage d'y amener une partie de la rivière de Loire sur le haut de la montagne de Satory : jugez quels effets d'eau l'on pourra faire, ayant une rivière en ce lieu-là ! - Il ne faut plus de pompes ni de moulins, répondit M. l'abbé Picard ; mais je tiens la chose bien difficile, et Monsieur me pardonnera, s'il lui plaît, si je doute que l'eau de la Loire puisse monter à la hauteur du rez-de-chaussée du château de Versailles, bien loin de pouvoir s'élever sur la montagne. Tout le monde sait que la Seine, à l'endroit de Saint-Germain-en-Laye, est plus basse en été de 80 pieds [1 pied ≈ 33 cm] que le rez-de-chaussée de Versailles. Or, de croire que la Loire, en quelque endroit que l'on la prenne, soit plus haute que la Seine de 80 pieds, il n'est pas facile de se l'imaginer. - Les imaginations, dit M. Riquet, doivent le céder à des mesures justes que l'on a prises. - Ces mesures, reprit M. l'abbé Picard, ne sont pas aisées à prendre, et je doute que les niveaux ordinaires soient suffisamment bons pour des distances aussi grandes que celles-là.

Ils se dirent encore plusieurs choses où je vis que M. Riquet n'était pas sûr de son affaire.

Je fis le rapport fidèlement de cette conversation à M. Colbert, qui, quelques jours après, nomma M. l'abbé Picard et plusieurs autres de l'Académie des sciences pour aller tout de nouveau niveler la pente [mesurer les différences d'altitude] qu'il pouvait y avoir de la rivière de Loire à Versailles. On leur donna des ordres du roi pour entrer dans tous les lieux où ils auraient besoin de faire passer leur niveau, avec un exempt de la prévôté pour les faire exécuter en cas qu'il s'y trouvât de la résistance. Le nivellement fut fait avec toute l'exactitude possible et avec des niveaux d'une justesse infiniment plus grande que celle des gens de M. Riquet, la plupart maçons de village, et il fut trouvé que l'eau ne pouvait venir que plus bas que le pied du château de Versailles, et qu'ainsi elle ne ferait point les effets pour lesquels on avait désiré de l'avoir. Cette précaution n'épargna pas seulement au roi 2 400 000 livres, et peut-être beaucoup davantage (car ces sortes de dépenses excèdent toujours de beaucoup les projets qu'on en dresse), mais le trouble, l'inquiétude et le dommage qu'on aurait fait dans tous les pays où on aurait passé et dans ceux où on n'aurait pas passé, en leur faisant acheter bien cher la grâce de ne pas passer dans leurs terres, sans compter la honte d'avoir bouleversé tant de bois, de villages et de maisons inutilement et pour n'avoir su ce que l'on faisait. Ce me fut un plaisir d'avoir aidé à détourner cette folle et malheureuse entreprise. »

Perrault, Charles, *Mémoires de ma vie*, précédé de « Un moderne paradoxal », essai d'Antoine Picon, Paris, Macula, 1993, p. 204-206.

Perrault, Charles (Paris 1628-*id.* 1703). Écrivain français, académicien. Nommé secrétaire de « la petite académie », puis commis des Bâtiments (1668), il est le bras droit de Colbert sur le chantier de Versailles et seconde le ministre dans la définition et le suivi de sa politique artistique et scientifique. Il prend parti pour les Modernes contre les Anciens (*Le Siècle de Louis le Grand*, 1687 ; *Parallèles des Anciens et des Modernes*, 1688-1692) lors de la célèbre querelle qui l'oppose à Boileau. Moins connus que ses *Contes* (1697), ses *Mémoires* (parus seulement en 1755) constituent un précieux témoignage sur le règne de Louis XIV.